

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CAP CHARENTON

Ordinaire

JEUDI 17 DECEMBRE 2020 à 18H30

VISIOCONFERENCE via Microsoft Teams

Spécial Covid-19

Ordre du jour assemblée générale ordinaire :

- vérification des pouvoirs
- rapport moral
- rapport financier
- élection des membres du Comité Directeur
- dépouillement du scrutin
- proclamation des résultats
- questions posées par les membres

1 - Présence à l'Assemblée Générale du club.

Compte tenu des restrictions liées à la situation sanitaire, l'Assemblée Générale se déroulera exceptionnellement par visioconférence.

Les personnes souhaitant participer à l'AG devront s'inscrire au préalable en envoyant un email à l'adresse : cap@capcharenton.fr avant le 15 décembre.

L'Assemblée Générale ne pourra être tenue qu'après vérification des pouvoirs.

2 - Vote.

Sont habilités à voter tous les membres actifs du CAP Charenton :

- âgés de plus de 16 ans à la date de l'Assemblée Générale soit le 17 Décembre 2020.
- inscrits depuis plus de 6 mois au club à la date de l'Assemblée Générale

3 - Vous êtes absents ce jour là.

Remplissez un formulaire de pouvoir (disponible sur le site du CAP) et envoyez-le à l'adresse cap@capcharenton.fr avant le 15 décembre pour prise en compte.

La personne récupérant le pouvoir devra être présente à la réunion.

4 - Assistent à l'Assemblée Générale.

- Les membres de la Municipalité
- Tous les licenciés du club CAP Charenton
- Les parents des joueurs mineurs du CAP Charenton.

5 - Questions posées par les membres.

Chaque membre de l'association CAP Charenton peut poser une ou plusieurs questions lors de l'Assemblée Générale (selon ordre du jour).

ATTENTION : ces questions doivent être formulées par écrit avant **3 décembre 2020** et adressées par courrier à

Secrétariat du CAP Charenton
Stade Henri Guérin - Ile Martinet
94220 Charenton le Pont

6 - Vous souhaitez être candidat au Comité Directeur.

Si vous remplissez les conditions prévues dans les statuts (être âgé de plus de 18 ans à la date de l'Assemblée Générale et au club depuis plus de 6 mois) vous adressez votre candidature par email (cap@capcharenton.fr) ou courrier avant le **jeudi 3 décembre 2020** adressée à :

Secrétariat du CAP Charenton
Stade Henri Guérin - Ile Martinet
94220 Charenton le Pont